DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA PETITE ENFANCE

Auxiliaire de puériculture - rentrée JANVIER 2027

Numéro de référence : V351000000065

Niveau d'étude : niveau 4 (BAC)

Domaine d'activité : Petite enfance

Durée : 18 mois

Nombre de personnes à recruter : 35

Informations générales

Devenez apprenti Auxiliaire de puériculture à la Ville de Paris !

Pour la rentrée de Janvier 2027, la Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE) recrute des apprentis Auxiliaires de puériculture au sein de ses établissements d'accueil de la petite enfance (hors PMI et Jardins d'enfants).

Pour candidater :

Postulez en ligne avec votre CV et votre lettre de motivation.

- Si votre profil est retenu, il sera transmis à une direction de crèche qui vous contactera pour fixer un rdv pour un entretien de recrutement **obligatoire à partir de Septembre 2026**
- Si vous êtes sélectionné à l'issue de cet entretien, votre recrutement sera possible seulement si **vos vaccins DT POLIO et HEPATITE B** sont à jour.

Votre recrutement est aussi subordonné à la production d'une **attestation d'honorabilité**. Ce document garantit qu'il n'y a pas de condamnation définitive qui vous empêche d'intervenir auprès de mineurs et porte à la connaissance de votre employeur l'absence ou l'existence de condamnation non définitive ou mise en examen inscrites au Fichier automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV). Vous devez en faire la demande via le lien suivant : https://honorabilite.social.gouv.fr

Votre bulletin n°2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez.

Pour nous contacter :

DFPE-apprentissage-AP@paris.fr

Activités principales

Auprès des enfants

Vous contribuez à accueillir et prendre en charge les enfants confiés à votre maître d'apprentissage.

- Vous respectez les besoins et le rythme de chaque enfant dans le cadre de ses différentes activités : accueil et départ des enfants - soins corporels et d'hygiène – repas - période de repos - choix des jeux, actions éducatives et aménagement de l'espace - préparation et lavage des biberons en respectant les normes d'hygiène en vigueur.

- Vous observez les jeunes enfants afin de suivre et favoriser leur développement.

- Vous appliquez les règles d'hygiène et de sécurité nécessaires auprès des jeunes enfants.

Vous ne pouvez pas vous retrouver seul, responsable d'un groupe d'enfants.

Auprès des familles

- Vous participez à l'accueil et à l'écoute des familles, dans le respect de la discrétion et du secret professionnel.
- Vous informez les familles du déroulement de la journée de l'enfant et répondez à leurs questions.

Vous êtes placé sous l'autorité hiérarchique du responsable d'établissement et sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage.

Compétences requises

- Avoir le sens de l'organisation
- Faire preuve de patience et de vigilance
- Apprécier le travail en équipe
- Pouvoir évoluer dans un environnement bruyant
- Savoir lire, écrire, compter
- Savoir appliquer les bonnes pratiques et les procédures transmises